Annecy (74): une nouvelle bataille judiciaire des opposants à la mosquée perdue

24/09/2016 à 11h00

Depuis une dizaine d'années, le projet de construction de la mosquée d'Annecy est bloqué par le harcèlement judiciaire d'une poignée de riverains. La justice a de nouveau tranché le 19 septembre. L'avenir s'éclaircit pour les responsables de la future mosquée dont les travaux ont démarré en mai. (…)

Le tribunal de grande instance d'Annecy (Haute-Savoie) a condamné, lundi 19 septembre, un groupe de riverains qui voulait la suspension des travaux, débutés en mai dernier. Ils devront verser 6 000 euros pour la SCI Des Fins qui est en charge des travaux, et 6 000 euros à la mairie d'Annecy. « Le juge a, en effet, considéré que lesdits riverains, qui en étaient à leur quatrième procédure judiciaire, s'étaient rendus coupables d'une action abusive et les a sanctionnés à ce titre », détaille un communiqué publié sur le site de la future mosquée. (…)

Le projet a démarré en 2005 avec le rachat d'un terrain vague appartenant au diocèse d'Annecy, en plein centre-ville avec le soutien des communautés chrétiennes et juives locales. Cependant déjà, une centaine de riverains s'étaient organisés pour contrer l'arrivée de l'édifice islamique. (…)

> *Le projet est redimensionné, passant d'un édifice de 27 mètres de hauteur pour 2 600 m2 à un bâtiment de 11 mètres de hauteur pour 1 600 m2. Afin de répondre aux craintes concernant les nombreuses voitures qui pourraient boucher le centre-ville les jours de prière, Nouvel Avenir a investi dans un terrain qui servira de parking. « Une acquisition qui nous coûte très cher : 300 000 euros », indique Ahmed Karboua. La mosquée d'Annecy pourra accueillir 400 personnes*

les vendredi. (…)

Le soutien du maire Jean-Luc Rigaut (UDI) est, à ce titre, chaleureusement salué. L'homme « courageux », en fonction depuis 2007, a systématiquement accordé les permis de construire. (…)
Source